



DOSSIER DE PRESSE

RAPHAËLLE DUROSELLE

DOS AU MUR

ENFERMEMENT EN PRISON OUVERTE

Une exposition photo co-organisée par l'Équipe méditerranéenne
de recherche juridique et la Bibliothèque Universitaire

DU 15 NOVEMBRE 2019 AU 15 JANVIER 2020

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE - CAMPUS GRIMALDI, CORTE

DOS AU MUR

ENFERMEMENT EN PRISON OUVERTE

Photographies de RAPHAËLLE DUROSELLE

15 novembre 2019 – 15 janvier 2020

Bibliothèque Universitaire - Campus Grimaldi, Corte

Entrée libre

Photographe plasticienne, **Raphaëlle Duroselle** est également journaliste. Ce photoreportage plastique témoigne de sa rencontre avec les détenus de prisons ouvertes en Finlande (prisons de Ojoinen et de Vanaja) et en France (Centre de détention de Casabianda, Haute-Corse). Le hasard a voulu qu'au même moment l'Université de Corse s'intéresse également à ce mode de détention via le travail réalisé par l'Équipe méditerranéenne de recherche juridique dirigée par le professeur **André Giudicelli**.



L'exposition « Dos au mur : l'enfermement en prison ouverte » organisée à la Bibliothèque de l'Université marque le lancement de ce projet de recherche. Nul doute que la conjonction des approches scientifiques et artistiques apportera un nouvel éclairage sur l'oxymore « prison ouverte ».



J'ai choisi de réaliser ce travail en écho à l'actualité qui concerne nos prisons en France depuis plus d'un an. Je me suis intéressée à la fois au système « expérimental » de la prison ouverte de Casabianda en Haute-Corse, mais aussi au système finlandais car la politique de ce gouvernement est réellement tournée vers la réinsertion et non la punition.

Je suis allée à la rencontre de ces détenus, à qui on offre une vraie seconde chance. Je les ai écoutés et je les ai observés vivre dans ces espaces ouverts où quasiment rien ne leur rappelle la prison, l'enfermement et la liberté se défient à chaque instant.

Les photos questionnent la notion de libre arbitre. Dans les prisons ouvertes de Vanaja et d'Ojoinen en Finlande, les détenus connaissent une liberté toute relative, où les murs et les barreaux n'existent que dans leur tête. Dans ces centres de détention, aucune démarcation visible, seule la raison détermine les contours et pose ainsi la question de ce qui motive le jugement de quelqu'un. Où commence et où s'arrête la ligne imaginaire qui définit l'espace carcéral de chacun ?

Pour mettre en image ce concept de démarcation virtuelle entre liberté et détention, j'ai pris le parti au moment des prises de vues extérieures de photographier ces prisonniers à travers un filtre plastique, afin de montrer l'existence de ces limites intellectuelles en prison ouverte.

R. Duroselle

Accepter d'exécuter sa peine à Casabianda, y rester malgré la possibilité de s'en échapper, c'est avoir fait le chemin qui consiste à accepter son passage à l'acte, comprendre sa condamnation, c'est accepter de tenter de donner du sens à sa peine.

Y exercer invite chaque personnel à interroger ses pratiques professionnelles et le sens de sa mission. Casabianda est ainsi riche, non seulement de sa valeur esthétique, mais également du projet porté par ses personnels.

Pour le faire vivre et évoluer, nous avons fait le choix de nous ouvrir aux autres. C'est ainsi naturellement que nous avons adhéré au projet d'étude dont André Giudicelli est l'initiateur et avons accepté de livrer le quotidien peu ordinaire de notre détention à Raphaëlle Duroselle.

L. Abrani, Chef d'établissement du Centre de détention de Casabianda

Les photographies de Raphaëlle Duroselle se révèlent être une source de réflexion et d'inspiration. Ce qu'elles nous montrent de la prison pour femmes de Vanaja, de l'établissement pour hommes d'Ojoinen et globalement de l'expérience finlandaise, dessine la possibilité d'un autre chemin. A l'heure où de nouveaux établissements pénitentiaires devraient être construits en France, en application de la loi du 23 mars 2019 de programmation et de réforme pour la justice, le modèle de Casabianda, loin d'être un résidu du passé, peut servir de point de départ à une réflexion sur l'avenir des prisons françaises, sur leur diversification, et sur la manière de concevoir le parcours d'exécution de la peine.

André Giudicelli, Directeur de l'Équipe méditerranéenne de recherche juridique



Contact :

Simone Moreau moreau@univ-corse.fr 04 95 45 01 63

Jacky Le Menn lemenn@univ-corse.fr 04 95 45 01 49